

## EDITO

\*\*\*\*\*

Peux être l'avais vous compris , nous sommes dans une année d'élection professionnelle.

**DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE** vous allez devoir choisir le syndicat qui vous représentera pour les 4 années à venir. L'équipe **FO CH DAX** vous a accompagné , sur le terrain et dans les Instances durant ce mandat qui prend fin .

Toujours présent et à l'écoute, la porte du local **FOCHDAX** est ouverte pour **TOUS**.

La conjoncture est compliquée, des conditions de travail qui continuent de se dégrader, augmentant de façon inquiétante la souffrance des agents et la perte de sens de leur métier. Les arrêts maladies, les départs et reconversions engendrent une aggravation du manque d'effectif déjà très présent depuis bon nombre d'années, dégoûtés d'une institution qui les transforme en robots à travailler à la chaîne, les soignants partent en masse.....

**Alors... pourquoi voter ? Un syndicat ça sert à quoi ?**

Voter pour un syndicat vous permet de peser dans le dialogue social , de contribuer à l'amélioration des conditions de travail et à faire respecter la réglementation. (*imaginez dans quelle situation nous serions s'il n'y avait pas de syndicat , adieu la sécurité sociale, les congés payés, les protocoles d'accord, pas de SEGUR de la Sante, porte ouverte à toutes les dérives...*).

Cette année vous allez voter pour le CSE, issu de la loi de transformation de la Fonction Publique du 6 Août 2019, le Conseil Social Economique est le résultat de la fusion du CTE (Comité Technique d'Établissement) et du CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail).

**Le CSE est une Instance représentative du personnel, dotée de compétences consultatives sur :**

- ☞ Les orientations stratégiques de l'établissement et celles inscrivant l'établissement dans l'offre de soins au sein de son territoire
- ☞ L'organisation interne de l'établissement
- ☞ Les orientations de la politique de Ressources Humaines et de la Formation
- ☞ Les lignes directrices de gestions (LDG)
- ☞ La protection de la santé physique et mentale, l'hygiène, la sécurité des agents dans leurs travail, l'organisation du travail, l'amélioration des conditions de travail.

Vous voterez également, pour les CAPL / CAPD des commissions qui sont consultées pour les questions d'ordre individuel concernant les agents titulaires ou stagiaires. Refus de titularisation, révision de l'entretien professionnel, la discipline,.. Il y a également les CCP, instances départementales créées pour les agents contractuels, elles traitent de toutes les questions relatives à leur emploi.

**Malgré les préjugés, malgré la lassitude , les syndicats **ÇA SERT** à vous défendre,  
du 1er au 8 décembre,  
**VOTEZ, VOTEZ** pour un contre pouvoir , **VOTEZ** pour vos droits.**

**MON VOTE C'EST FO**

“MA LIBERTÉ  
MA RECONNAISSANCE  
MON CHOIX !”



PLUS  
FORTS  
ENSEMBLE

AVEC  
**FO**

POUR  
LE SERVICE  
PUBLIC

ÊTRE REPRÉSENTÉ  
C'EST BIEN...  
ÊTRE BIEN REPRÉSENTÉ  
C'EST MIEUX !



PLUS  
FORTS  
ENSEMBLE

AVEC  
**FO**

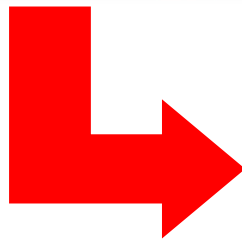
POUR  
LE SERVICE  
PUBLIC

**FO** Santé

MA CARRIÈRE DANS



MA  
POCHE



Avec  
**FO**  
la force syndicale  
Services Publics et de Santé

JE  
NOUS  
TOUS

Ma carrière,  
c'est dans ma poche !







# LE SÉCUR DE LA SANTÉ

Point d'étape sur les **carrières et rémunérations**

**CTI**

237€ brut/mois de complément de traitement indiciaire (CTI) comptant pour la retraite de tous les professionnels

**Revalorisation des indemnités**

- Jours fériés, dimanches et nuits (en négociation)
- Réintroduction de l'Indemnité de vie chère (Ultramarins)

**850.000** agents avec de meilleures grilles indiciaires

780.000 soignants  
50.000 personnels médico-techniques  
20.000 personnels de rééducation

**Des promotions et stagiairisations**

- **Passage en catégorie A :**
  - Techniciens de Laboratoire
  - Préparateurs en Pharmacie
  - Diététiciens
- **Passage en catégorie B :**
  - Aides-soignants/Auxiliaires de Puériculture avec maintien de la catégorie active pour la retraite
- **Doublement des ratios promu/promouvables**
- **Ouverture d'un concours spécifique de passage de catégorie B en A pour les grades en cadre d'extinction**

**+ 9**

**milliards/an sur les salaires**

Le Ségur c'est aussi :



**78 millions €/an** pour la formation des personnels hospitaliers (ANFH)



**45 millions €/an** pour les œuvres sociales (CGOS)

## UN ACCORD HISTORIQUE NÉGOCIÉ ET SIGNÉ

**Pour FO, le Ségur de la santé n'est pas une fin en soi !**

Les revendications continuent notamment sur :

- L'augmentation de la valeur du point d'indice ;
- La formation et le recrutement massif (200.000 postes) ;
- Les salaires et l'ouverture des négociations sur les grilles indiciaires de rémunération des personnels techniques, ouvriers, administratifs, socio-éducatifs, ASHQ, AMP, AES ;
- Les conditions de travail, le respect du planning ;
- Le versement du CTI aux 3.000 agents de la FPH ne le touchant pas ;
- La réouverture de lits, de services et d'établissements.

pour les agents

**par FO**



le 18 septembre **Votons**



FLASHÉZ-MOI



**FORCE OUVRIÈRE REVENDIQUE POUR TOUTES et TOUS !**



**LA FORMATION PROFESIONNELLE AU CH DAX...**

**2020 : 10 départs en étude promotionnelles (E.P) :** AS : 4 - IDE : 2 - IADE : 1 - IBODE : 1 - CS : 1 - AUX PUER : 1.  
**2021 : 13 départs en E.P :** AS : 2 - IDE : 3 - IADE : 2 - IBODE : 1 - CS : 1 - MK : 1 - CAREFUIS : 1 - EDUC SPE : 1  
**2022 : 14 départs en E.P :** AS : 5 - IDE : 3 - IADE : 1 - IBODE : 2 - CS : - 1 - IDE PUER : 1 - ASS SOCIALE : 1.  
**2022 CPF :** une quinzaine d'agents —VAE : 5 agents . **Autres formations qu'en E.P 2022 :** une quarantaine d'agents.

**FO CHDAX** est acteur tout au long de l'année dans l'accompagnement des agents.  
**FO CHDAX** est présent en commission de formation et ne cesse d'œuvrer pour que le droit à la Formation garant de **l'ascenseur social** soit respecté.  
**FO** siège à l'ANFH de Nouvelle Aquitaine pour la Formation professionnelle  
**FO** siège au CGOS





## SPÉCIAL Contractuels et stagiaires

TU AS ÉTÉ STAGIAIRISÉ(E) OU/ET TITULARISÉ(E),  
COMME DES MILLIERS D'AGENTS,  
TU PEUX DIRE MERCI AU SÉGUR !

**Le Ségur apparaît souvent sur le seul prisme des revalorisations salariales. Et pourtant...**

Sans le savoir, des milliers d'agents contractuels bénéficient d'une disposition du Ségur, à savoir, devenir stagiaire de la fonction publique hospitalière.

Ce statut leur permet d'entrevoir l'avenir avec plus de sérénité et d'avoir, par la suite, la possibilité de faire des projets de vie.

Malheureusement, depuis de trop nombreuses années, les politiques successives des gouvernements ont érigé l'austérité comme mode de gestion de la Fonction Publique alors que les emplois de la Fonction Publique Hospitalière (FPH) devraient, normalement, être occupés par des fonctionnaires. Sauf dans certains cas très précis et encadrés comme : l'absence d'un corps, de fonctions particulières, de remplacement temporaire d'un agent, d'accroissement d'activité, d'emploi à temps non complet (moins de 50 %) ou de la réalisation d'un projet... mais il y a des abus !

Les premières victimes de ces abus sont les agents contractuels qui se sont vus infliger par les Directions des périodes de CDD de plus en plus longues et donc, de fait, une mise en stage retardée, les maintenant dans la précarité. Pendant des années, FO a revendiqué au niveau national, un plan massif de stagiairisation.

Grâce à la pugnacité de Force Ouvrière, à la fois au niveau national et dans les établissements, ce goulot d'étranglement s'est enfin élargi par la mise en œuvre d'un dispositif négocié et signé dans le SÉGUR.

En effet, une circulaire parue au mois d'août 2021, a permis de débloquer des moyens financiers aux établissements, permettant aux syndicats FO, établissement par établissement, de négocier un retour à des pratiques se rapprochant du statut, et de nombreux agents - dont vous faites peut-être partie - ont été ou vont être prochainement stagiairisés ou titularisés.

Force Ouvrière continue le combat qui consiste à porter les revendications sur les embauches, les conditions de travail et l'augmentation des salaires pour tous.

**FO UN SYNDICAT QUI  
PREND SES RESPONSABILITÉS  
ET SIGNE DES ACCORDS  
LORSQU'ILS APPORTENT  
DU DROIT POSITIF POUR  
LES AGENTS.**

**Pour soutenir un syndicat libre, indépendant  
et conquérant qui vous défend...**

Du  
1 au 8 décembre 2022

Votons



FLASHÉZ-MOI





## LES EFFETS DU SEGUR AU CH DAX



En janvier dernier dans notre journal L'inFOLibre nous vous annonçons le début des négociations d'accords collectifs locaux avec la direction dans le cadre de l'AXE 2 des accords SEGUR dont **FORCE OUVRIERE** est signataire et **FORCE De Propositions**.

Le premier accord concernant « Le Plan De **Résorption De L'emploi Précaire (R.E.P)**, Attractivité Et Déroulement De Carrière » a été signé le 11 mai 2022.

**Force Ouvrière CH DAX** fidèle à son engagement concernant l'emploi et la fiche de paie a su être convainquant et a été entendu :

### **L'ENSEMBLE DE LA FAMILLE HOSPITALIERE Du CH DAX va bénéficier de ce premier accord.**

En plus du C.T.I (complément de traitement indiciaire) **49 points** soit **237.65€ brut** plus la réingénierie des métiers, le **SEGUR de la SANTE** a permis des avancés certaines pour le déroulement des carrières.

**Pour les agents non médicaux du CH DAX cela représente :**

Un plan de **stagiairisation** (2022-2024) tous corps confondus soient :

## **508 AGENTS**

***C'est-à-dire que le statut de fonctionnaire sera proposé à TOUTES et TOUS.***

La priorité est donnée aux métiers dit « en tension » (IDE-IDESPE-AS-Ergothérapeute-Kiné-orthophoniste-sage-femme) soit **234 agents**.

**Pour les non soignants cela représente 274 agents :**

- ☞ OPQ,
- ☞ Adjoints Administratifs,
- ☞ Assistantes Médico-Administrative,
- ☞ ASHQ...







# EHPAD

Oui à l'augmentation des moyens humains  
Oui à la reconnaissance salariale et statutaire

## En 2003, la canicule provoque 15.000 morts

En 2004, le gouvernement décide la création du jour de solidarité pour abonder la Caisse Nationale de Solidarité et de l'Autonomie (CNSA) - environ 3 milliards €/an - censés permettre l'amélioration des prises en charge de nos aînés dans les EHPAD, et les conditions de travail des agents. Avec ce financement, plus de 55.000 emplois pérennes auraient pu être créés dans les EHPAD et le secteur du handicap. Tout au contraire de cela, la situation n'a eu de cesse de se dégrader dans ces secteurs, laissant les agents et résidents en souffrance.

De 2006 à 2012, le Plan Solidarité grand âge qui préconisait 1 agent pour 1 résident, n'est pas suivi d'effets... avec un projet de loi qui jamais n'aboutira, devenant un leurre qui aura dupé des milliers de professionnels, des familles, pendant de nombreuses années !

## Supercherie, tromperie, mensonge

Aujourd'hui encore, FO demande des comptes en affirmant que l'argent du jour de solidarité a été détourné de son objet. Les citoyens, les résidents et leurs familles ont été trompés ; les salariés ont été abusés. Les budgets insuffisants des EHPAD ne permettent pas de faire face aux recrutements de personnels et aux travaux qui auraient dû être engagés et financés en partie par la CNSA.

## TROP c'est TROP !

L'ensemble des personnels refuse de continuer à travailler dans ces conditions indignes.

Pour le syndicat FO, protéger les plus fragiles est un devoir ! Une société qui délaisse les plus fragiles est une société sans avenir. Le syndicat FO exige l'engagement du gouvernement à mener avec l'ensemble des acteurs, une réelle réflexion sur les insuffisances de financement des EHPAD et le recrutement massif et immédiat de personnels.

- Le recrutement de 100.000 agents
- La création de places de formation dans les IFSI et IFAS
- L'extension de la Prime grand âge à tous les agents
- L'augmentation des salaires par la valeur du point d'indice
- La titularisation immédiate de tous les contractuels qui le souhaitent
- L'amélioration des conditions de travail
- Le respect des plannings pour une bonne articulation vie professionnelle et vie privée



## 1 Agent pour 1 Résident

Du  
1 au 8 décembre 2022

Votons FO

FLASHÉZ-MOI







**SITE DU LANOT et EHPAD**

**LES ACTIONS DE FO CHDAX**



- ◆ 2019, un droit d'alerte a été émis par les organisations syndicales dont **FO CHDAX** faisait parti pour « **atteinte à la santé physique et psychique des personnels** » en lien avec un sous effectif régulier et des organisations de travail délétères concernant les EHPAD « Hameau de SAUBAGNACQ » et « ALBIZIAS ».
- ◆ 2020, une nouvelle fois **FO CHDAX** dénonce, dans un nouveau droit d'alerte, un sous-effectif chronique de l'équipe de l'EHPAD HAMEAU DE SAUBAGNACQ générant un danger pour l'état mental et physique de l'ensemble de l'équipe paramédicale.

### **FO DENONCE LE MANQUE DE PERSONNEL QUI ENTRAINE LA DEGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET L'AUGMENTATION DES ACCIDENTS DE SERVICES.**

Une Maltraitance institutionnelle s'était installée, une dégradation des conditions de vie pour les résidents, une violence psychologique pour les soignants ne pouvant remplir leurs missions de soins correctement (toilettes à la chaînes, mise au fauteuil quand on peut etc.).

**FO CHDAX** s'est investi dans les réunions et sur le terrain, nos actions ont conduit la Direction de l'établissement à mettre en œuvre différentes actions visant à rétablir la situation : renfort en personnel, recours immédiat à l'intérim, plan de formation spécifique pour les ASH FF, mise en œuvre de Supervision pour les équipes, plan de réhabilitation des locaux et audit sur les risques liés aux manutentions.

Dans le cadre des instances CHSCT (Comité Hygiène Sécurité Condition de Travail) les organisations syndicales dont **FO CHDAX fait parti et a été très présent**, ont obtenu qu'une démarche institutionnelle de prévention des TMS (trouble musculosquelettique) à l'échelle de l'établissement soit engagée.

L'établissement dispose désormais de 3 formateurs PRAP2S (Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle) un 4ème va être formé prochainement. Ces formateurs interviennent dans les services où des accidents de service liés à la manutention se produisent, leur mission est de vous accompagner et d'analyser les situations afin de réduire les risques liés à l'activité Professionnelle.

Sur le site du LANOT, que ce soit pendant la période COVID-19, la cyberattaque, au quotidien, **FO CHDAX** est resté et reste, vigilant, à l'écoute, assiste au réunion avec l'encadrement. **Notre implication, notre sens de l'écoute nous permet de porter vos revendications devant la direction.**

**FO CHDAX est le seul syndicat qui a accepté de participer au CTE exceptionnel concernant les organisations de travail en 12h00. Nous avons considéré que pratiquer la chaise vide n'était pas la solution.**

**Nous avons entendu vos demandes et nous avons accepté d'entendre l'argumentaire de vos cadres et sommes parvenus à un compromis acceptable pour tous.**

**Pour FORCE OUVRIERE CH DAX, le cycle de travail et le décompte du temps de travail doit être une priorité, vos conditions de travail, les difficultés de recrutement sont autant de motifs qui justifient bien souvent les entorses à la réglementation.**

**Nous comprenons que par dérogation le temps de travail puisse s'ajuster aux variations de l'activité et de l'absentéisme :**

**La situation de l'HOPITAL PUBLIC étant ce qu'elle est : AU BORD DU PRECIPICE.**

**Cependant, LA PRIORITÉ doit être l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, DONC la QUALITÉ de vos CONDITIONS DE TRAVAIL, DONC le respect de votre TEMPS de TRAVAIL et de REPOS.**

## **LE COMBAT DE FO DU CENTRE HOSPITALIER DE DAX :** **AIDER , INFORMER, DEFENDRE, ECOUTER, REPRESENTER**

Votre Syndicat **FO CH DAX** par son implication et ses actions vous a accompagné et défendu dans vos démarches qu'elles soient individuelles ou collectives. **FO**, un syndicat **PRESENT** au quotidien, **LIBRE** et **INDEPENDANT**, qui mène toutes ses actions avec impartialité, sans aucune influence, sinon celle de défendre les droits et intérêts des agents hospitaliers.

### **Durant notre mandat, nos combats marquants pour vos droits et conditions de travail :**

- \* Appel à la grève pour dénoncer le projet de direction commune des deux hôpitaux de DAX ET MONT DE MARSAN, rencontre avec l'ARS et les personnalités politiques, nos diverses actions (tractages, création d'un sapin de Noël revendicatif / mise en place de banderoles) ont permis d'alerter le plus grand nombre, **AUJOURD'HUI LE CHDAX EST AUTONOME.**
- \* La COVID-19 fait son apparition, **FO CHDAX est resté très actif**, a été force de proposition lors des réunions hebdomadaires avec la Direction et a diffusé des tracts et flashs infos réguliers pour accompagner tous les services dans cette situation inédite. C'est aussi l'année du **SEGUR**, **FO CHDAX** a été mobilisé dès le début et nos actions ont porté leurs fruits. *Une intersyndicale s'est créée à notre initiative.* Nous avons rencontré les élus locaux.
- \* COVID + Cyberattaque l'Equipe **FO CHDAX** fait front à vos côtés, présent sur le terrain et dans les instances, la vaccination a fortement mis à mal le moral de la Famille Hospitalière et la pénurie de personnel ont eu raison des organisations de travail, nous préparons des dossiers et nous faisons des courriers qui retiennent l'attention de la direction.

**LE SEGUR DE LA SANTE, un point d'étape sur les carrières et rémunération, un accord historique négocié et signé par FO**

**Nous avons obtenus entres autres :**

#### Au niveau local :

- La prime exceptionnelle COVID de 500 € pour les contrats PEC
- Le passage en CDI après 1 ans de CDD pour les métiers en tension (AS et IDE)
- Les bons TOTAL (30€ de carburant pour chaque agent)
- Pour le calcul de la prime de fin d'année des agents titulaires, l'obtention de 0.50 à la note
- La proposition de CDD pour les agents en contrats PEC
- Des accords de formation, gros combat que nous avons mené et réussi

#### Au niveau national :

- **237.65 € brut/ mois de Complément de Traitement Indiciaire (C.T.I) comptant pour la retraite pour tous**
- Des revalorisations indemnitaires
- Revalorisation des carrières (cat A,B et C)

Dans la continuité du SEGUR de la santé :

Le protocole « Résorption de l'Emploi Précaire (R.E.P) » est signé faisant suite à des négociations entre la Direction et les organisations syndicales dont **FO a su être convainquant et entendu :**

L'ensemble de la famille Hospitalière va bénéficier de cet accord.

Pour les agents non médicaux du CH DAX cela représente :

Un plan de stagiairisation (2022/2024) tous corps confondus soient 508 agents :

- 234 agents de la filiales soignante dit « en tension » (IDE AS,ETC.

- 274 agents non soignants avec ouverture de concours (OPQ, Adjoints administratifs, AMA, ASHQ...).

**FO CHDAX** est un syndicat de proximité à votre écoute, Responsable et qui n'hésite pas à se mobiliser en intersyndicale pour dénoncer et défendre **NOTRE SERVICE PUBLIC, VOS EMPLOIS ET CONDITION DE TRAVAIL** et dont la porte est toujours ouverte pour vous accompagner dans vos différentes démarches et avoir une meilleure compréhension des choses (bulletin de salaire, CGOS, demande de formation, congés, maladie, plannings...) afin que vous soyez mieux informés pour vous défendre.

Notre combat pour notre futur mandat dans le contexte financier extrêmement difficile et face à une politique de santé désastreuse sera :

- ☞ De continuer à nous battre pour préserver vos droits, vos acquis et en obtenir de nouveaux,
- ☞ De poursuivre Nos Négociations pour **L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNEL-LE-S HOSPITALIERS** (en terme de postes budgétaires pour l'établissement, recrutements, titularisations des personnels, conditions de travail, plannings...)
- ☞ Continuer notre travail pour le droit à la promotion professionnelle par la Formation et la Mobilité (accompagnement des milieux de carrières, évolution professionnelle ...).

**LUTTONS ENSEMBLE POUR UNE OFFRE DE SOINS QUI CORRESPONDE AUX BESOINS DES USAGERS AVEC UNE ÉQUIPE HOSPITALIÈRE EN NOMBRE SUFFISANT.**





**JE NOUS TOUS FO**  
la force syndicale  
Services Publics et de Santé

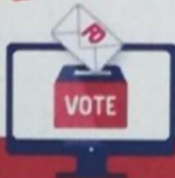
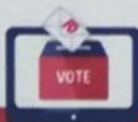


le 8 décembre

**JE FAIS ENTENDRE  
MA VOIX**



*Je vote*



Vote électronique



**LE SERVICE PUBLIC  
A UNE HISTOIRE**



**DONNONS-LUI  
UN AVENIR !**

**DU 1<sup>ER</sup> AU 8  
DECEMBRE  
JE VOTE**

**FO**

**ELECTIONS  
FONCTION  
PUBLIQUE**

*"La raison d'être d'une organisation est de permettre à des gens ordinaires de faire des choses extraordinaires." Peter Drucker*



**Une question, n'hésitez pas FO est là pour vous accompagner :**

**Facebook : SYNDICAT FO CH DAX**

**TWITTER : @dax\_ch FO CH DAX**

**Au téléphone 2.4961 (05 58 91 49 61)**

**Par mail : syndicatfochdax@gmail.com**

**FO**  
*la force syndicale*  
Services Publics et de Santé